



Déclaration liminaire au CTSD du 27 octobre 2022 de la Direction Interrégionale de Bourgogne- Franche-Comté-Centre-Val de Loire

Monsieur le Président,

Vous reconvoquez aujourd'hui ce Comité Technique au lendemain d'un CTR qui s'est déroulé dans un climat particulièrement anxiogène pour la communauté douanière que nous représentons.

Sur le plan national, la déclaration d'inconstitutionnalité de l'article 60, l'annonce de la perte de la mission de la sûreté ferroviaire, et les projets plus ou moins cachés de sabotage de la Supervision sont des signaux de dépeçage de l'Administration des Douanes, qui inquiètent tous les douaniers, en Surveillance comme en Opérations Commerciales.

La Direction des Douanes argumentera bien entendu que notre vision est catastrophiste et nous soutiendra, la main sur le cœur, que rien n'est prévu à ce sujet. Permettez-nous d'en douter, d'autant que le SNAD CGT, par son fonctionnement en réseau, est informé de tout ce qui se passe dans les Directions Interrégionales et à la Direction Générale !

A cela s'ajoutent **au niveau local**, le transfert des missions fiscales, qui, au sein de notre Interrégion, va laisser sur le carreau de nombreux collègues, la mise en place au forceps de la GTA (Gestion du Temps et des Absences), et la réforme du dédouanement (DELTA IE), qui amènent une perte de repères et de lisibilité sur l'avenir pour de nombreux agents des services Opérations Commerciales et Administration Générale, alors même qu'aujourd'hui aucune demande de la CGT d'un bilan de la Régionalisation du dédouanement et des tabacs en Bourgogne ou de la centralisation des services, n'a abouti à une réponse positive de la Direction.

Les conséquences de la politique de la Direction Générale, déclinée localement en Bourgogne Franche-Comté Centre Val de Loire, sont dramatiques dans de

nombreux services douaniers de la Direction Interrégionale, pour certains déjà centralisés, mais tous en proie à des sous-effectifs chroniques et à des charges de travail de plus en plus excessives.

Comment vous le dire Monsieur le Président ! les services sont pour leur majorité "à l'os", et les conditions de travail au sein de ces services se détériorent au détriment de la santé de nos collègues et d'un service public de qualité aux opérateurs et aux usagers... Mais la Direction Générale, en "bon soldat" continue à rendre des emplois pour servir la carrière de certains mais pas les intérêts de l'Administration des Douanes.

Monsieur le Président, la CGT vous demande de prendre conscience que les agents vont mal: les risques psychosociaux explosent partout, comme en témoignent les différents DUERP présentés récemment en CHSCT.

Le moral en berne, la perte du sens de son travail, l'inquiétude sur l'avenir sont autant de signes alarmants qui devraient vous alerter, et qui sont les conséquences des réductions drastiques d'emplois et des réformes successives !

Les difficultés des agents comme celles des chefs de services sont accentuées par une absence chronique de soutien hiérarchique des services par la Direction, qui fait la sourde oreille aux difficultés réglementaires et aux importantes charges de travail liées aux sous-effectifs dans de nombreux services douaniers. Les agents comme les chefs de services, ont de plus en plus le sentiment d'être mis à l'écart des processus de décision concernant le fonctionnement de leurs services et l'avenir à moyen terme de leurs services. La mise en place de nouvelles missions, de nouvelles méthodes de travail et de nouvelles applications douanières se fait désormais sans concertation ni sur le plan local, ni sur le plan national, avec le mépris le plus total alors que les services douaniers ne fonctionneraient pas sans les agents qui y travaillent !

La reconvoction aujourd'hui de ce Comité Technique, en pleine période des vacances scolaires, témoigne par ailleurs de la cadence infernale des réunions des instances, voulue par notre Direction.

Ce rythme infernal place les représentants du personnel en difficultés, en les "noyant" sous ces contraintes institutionnelles, au point que les Organisations Syndicales ne puissent sereinement exercer leurs mandats.

La reconvoction aujourd'hui de ce Comité Technique, fait suite aux votes à l'unanimité de l'ensemble des Organisations Syndicales contre "l'analyse d'impact de la création de la BSI d'ORLEANS", et contre "l'analyse d'impact de la reprise de la mission de contrôles à l'importation de la DGCCRF au bureau de douane de PONTARLIER. Il fait aussi suite à la présentation de l'Audit Interrégional sur la mission de fret postal et de fret express.

Le SNAD CGT, se permet d'ailleurs dans cette liminaire de revenir brièvement sur ces sujets :

- concernant la BSI d'ORLEANS, la CGT salue la recréation d'une brigade, contre la

fermeture de laquelle elle s'était farouchement opposée en 2005, mais s'inquiète des "effets dominos" de cette "recréation" sur la BSI de BOURGES, qui a perdu 6 agents dans ses effectifs de référence, et sur les BSI d'AUXERRE et de TOURS, toutes trois amenées à effectuer des contrôles dans des secteurs limitrophes de la BSI d'ORLEANS. Nous espérons que la stabilité de ces brigades ne sera pas à moyen terme menacée...

- concernant la reprise de la mission DGCCRF au Bureau de Douane de PONTARLIER, le SNAD CGT réaffirme son opposition au dépeçage des services de la DGCCRF, et s'étonne, que primo, cette récupération de missions se fasse sans effectifs supplémentaires et s'étonne que secundo, dans le cadre de l'accord DGDDI-DGCCRF signé en juillet 2022, la Direction n'ait pas commandé une étude interrégionale du trafic, qui mettrait en lumière les différents types de contrôles de normes susceptibles d'être opérant dans les bureaux de douane de notre Interrégion. Certaines Directions Interrégionales ont effectué ce travail et ciblé des thèmes de contrôles en lien avec le contrôle des normes des produits industriels.

- concernant l'audit interrégional sur le fret, le SNAD CGT, a pris note que cette étude est expérimentale et centrée en Bourgogne sur le Bureau de Douane de Dijon, mais est dubitatif sur son caractère uniquement expérimental au Bureau de Douane de DIJON.

La CGT demande, dans le cadre d'un dialogue social constructif et dans le respect du fonctionnement de ce Comité Technique, que, si des projets d'organisation de services liés à l'extension de la mission "fret" venaient à voir le jour au sein des différents bureaux de douane de notre Interrégion, ces projets nous soient présentés en Comité Technique ou en CSA.

L'organisation de ces services, le dispatching des effectifs, les procédures, les horaires de travail (OPCO ou SURV) sont autant de sujets liés aux prérogatives des Comités Techniques et des CSA.

Pour conclure, les inquiétudes liées à l'avenir incertain de nos missions et à l'absence d'une cartographie des services douaniers pour les années futures, le refus des LDG, la souffrance au travail liée aux sous-effectifs chroniques et aux charges de travail exponentielles correspondent à la réalité des observations faites par la CGT lors de ses tournées syndicales.

Jamais résigné, le SNAD CGT continuera à défendre les services et les agents en militant auprès des élus locaux et des parlementaires sur l'utilité et l'efficacité des services douaniers sur le territoire, par un lobbying, que certains de nos Administrateurs ne font plus, sans doute pervertis par des promesses de belles carrières.

Au regard de la gravité de la situation dans les services, le SNAD CGT rappelle la Direction des Douanes à sa responsabilité d'employeur de maintenir des conditions de travail décentes dans les services, et de préserver la santé et la sécurité de ses

agents.

Cela passe par un moratoire sur les suppressions de services et d'effectifs en Douane, par la restauration d'un dialogue social de qualité ou la franchise et la concertation avec les Organisations Syndicales sont la règle, et enfin par le respect des neuf principes de prévention, définis aux articles L 4121-1 et L4121-2 du Code du Travail.

Les élus du SNAD CGT Bourgogne Franche-Comté Val de Loire au CTSD .

.